

Saint-Hubert, le 04/05/2022

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

Conformément à l'article L 1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Communal qui aura lieu le :

Séance du 12 mai 2022 à 20h00
à la salle communale, rue Général Dechesne

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 avril 2022

Finances

2. Modification budgétaire 1/2022

Supracommunalité

3. Adhésion à la pépinière de projets supracommunaux

Règlements

4. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière / Abrogation de deux places de stationnement / Avenue Nestor Martin, 10 D (zone de police)

5. Règlement des cimetières

Fabrique d'Eglise

6. Compte 2021 - FE d'Hatrival

Marchés

7. Marché 2022006 - Hall des ouvriers - mise en conformité - travaux - Approbation des conditions et du mode de passation.
8. Marché 2022017 - École de Poix - extension - travaux - Approbation des conditions et du mode de passation.

Asbl Sports et culture

9. Subside 2022 à l'ASBL Sport et Culture
10. Visa des comptes 2021 et budget 2022 de l' ASBL Sports et Culture

Coopération

11. Coopération - approbation de la convention spécifique de partenariat entre la Commune de Saint-Hubert, la Commune d'Abomey et l'UVCW dans la cadre de la phase 2022-2026 du programme de coopération internationale communale

Intercommunales

12. iMio - Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2022

HUIS-CLOS

13. Demande d'autorisation de cumul de fonction
14. Service - Enseignement - Désignation d'une institutrice primaire, en remplacement d'une enseignante de l'implantation d'Hatrival durant son absence maladie, du 02 mai 2022 au 30 juin 2022
15. Service - Enseignement - Désignation d'institutrice maternelle à l'école Paul Verlaine en remplacement d'une enseignante écartée de sa classe, pour raison médicale liée à sa grossesse, du 19 avril 2022 au 30 juin 2022
16. Service - Enseignement - Désignation d'une institutrice primaire participant au dispositif exceptionnel de soutien pédagogique des apprentissages du 19/04/2022 au 30/06/2022.

Pour le Collège,

Le Directeur général ff,

Frédéric LEROY

Le Bourgmestre,

Pierre HENNEAUX